Bureau de dépôt : 7800 ATH

N° d'agrément : P605176

bpost
PB-PP | B-5/1071
BELGIE(N)-BELGIQUE

Siège social : rue des Frères Descamps 18
B-7800 ATH (Belgique)

Union Touristique

LES AMIS DE LA NATURE D'ATH – ASBL

Rue des Frères Descamps 18 – B-7800 ATH

Mai 2021

Editeur responsable : GUILMOT Jean-Marie ,
rue des Frères Descamps 18 – Ath

Comité et relations des Amis de la Nature d'Ath

Président : GUILMOT Jean-Marie
Rue Mazette 55 - ARBRE
E-mail : Jeanmarieguilmot2@gmail.com

Vice-Président :

Secrétaire : LACMAN Eric
Place 23 A – Villers Notre Dame
E-mail : secretaire@an-ath.be

Secrétaire-adjointe : Verduyckt Josiane
Clos du Masich, 33 - Ath
E-mail : josianeverduyckt@gmail.com

Trésorier : HERPELINCK Victor
Rue de l'Abbaye 42 – ATH
E-mail : tresorier@an-ath.be

Trésorière-adjointe : LAEVENS Francine
Chemin du Vieux Ath 23 - Ath
E-mail : laevensfrancine@gmail.com

Renseignements concernant la Maison Verte :

Permanence : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13h à 16 h - Téléphone : 068/28.09.09

E-mail : amisdelanature@an-ath.be (vous pouvez envoyer un message pour laisser votre adresse mail)

Adresse : rue des Frères Descamps 18 – 7800 ATH
Compte bancaire : IBAN BE60 0001 1786 2070 –
BIC : BPOTBEB1 les Amis de la Nature d'Ath

Si vous désirez consulter nos activités :
SITE WEB : www.an-ath.be
http://amisnatureath.blogSpot.com

C’est avec une grande tristesse que nous devons vous annoncer le décès subit de Mr Miguel François habitant rue Paul Pastur à Ath.

Miguel était membre des Amis de la Nature depuis de nombreuses années et nous gardons l’image du gars toujours souriant, toujours disponible et toujours sur le pont lorsque nous avions besoin d’aide.

On t’aimait bien Miguel !!

REUNION DE COMITE

Le ……. 2021 à 19h00

MASQUE OBLIGATOIRE

Nombre de personnes limité

- Maison ouverte –

Annulée pour confinement

ORDRE DU JOUR

Les maisons : Situation actuelle
Activités passées
Actions futures
Divers

JEAN MARIE G

INFORMATIONS :

Chers membres,
Il est évident que les gestes barrières restent d'actualité !
Toutefois, pour venir nous rendre visite, nous vous demandons :

- De n'entrer qu'une personne à la fois dans le bureau (**MAX 3 personnes). S'il y a déjà 3 personnes dans le bureau, merci de patienter à l'extérieur de celui-ci.**
- De vous **désinfecter** les mains avant d'entrer et en sortant de celui-ci. (des points de désinfection sont à votre disposition)
- Le port du masque est **OBLIGATOIRE.**
- De respecter les distances avec le personnel présent.
- Le paiement par bancontact est conseillé.

Le mot du président

Chers membres,

L'année 2021 est déjà bien entamée (plus de 120 jours), la période sombre de l'hiver est enfin terminée mais pour le reste, peu de choses ont changé.

C'est toujours la même préface où le mot « covid-19 » figure. La pandémie tient nos vies en otage depuis plus de 13 mois maintenant, …mais on peut enfin entrevoir une fin. Les vaccinations progressent, c'est un début dont nous devons profiter pour patienter ENCORE afin de pouvoir certainement retrouver une fin d'année raisonnablement « normale ».

Courage à tous et prenez soins de vous.

Jean-Marie GUILMOT

L’assemblée générale ordinaire du 30 avril a été reportée suite à la situation sanitaire

Le vendredi 4 juin

Maison Verte, rue des Frères Descamps 18- Ath.

ORDRE DU JOUR :

20 h 00

- Approbation du procès-verbal de 2020
- Rapport moral du président
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Approbation des comptes qui donne décharge aux administrateurs
- Rapport moral du secrétaire
- Cotisations 2021
- Election du comité
- Budget 2021

Mesure Covid, l’organisation dépend des mesures sanitaires !!

Appel à candidatures

Il est important pour une organisation telle que la nôtre d'être organisée correctement et d'anticiper les évolutions.
Dans cette optique, je rappelle que même si les membres sortants sont rééligibles, il n'est pas interdit à un membre intéressé de poser sa candidature.

Il faut distinguer les postes des membres du comité exécutif et les postes de responsables.
Cette assemblée générale est également une occasion de donner une tournure plus féminine au comité des AN d'Ath.
Je continue à lancer un **appel particulier aux femmes** qui sont trop peu nombreuses dans notre comité et je les invite à ne pas hésiter à poser leur candidature et ce même pour un poste déjà pourvu en 2019.

1. Les membres du comité sont :

   Président : GUILMOT Jean-Marie
   Vice-Président :
   Secrétaire : LACMAN Eric
   Secrétaire adjoint : VERDUYCKT Josiane
   Trésorier : HERPELINCK Victor
   Trésorière-adjointe : LAEVENSFrancine

2. Les contrôleurs aux comptes : Miguel Francois, Gérard Blyau, Paule Scutenaire.
3. Les postes de responsables sont attribués aux membres qui prennent un ensemble d'activités en charge.

A l'heure actuelle nous avons :

- un responsable marche : Yves Duquesne
- un organisateur whist : Daniel Hanuise
- un organisateur Scrabble : Deleplanque Josée-Anne
- Un resp. promotion : Christian Faucon
- une responsable achats : Monique Trufin
- une responsable personnel : Josiane Verduyckt
- un responsable site web :
- un responsable technique : Philippe Verset
- un représentant UFAN : Victor Herpelinck
- un responsable touristique : Victor Herpelinck
- un responsable bar : Eloi Hars

Les membres sortants sont rééligibles.
Les nouvelles candidatures doivent parvenir aux Amis de la Nature d'Ath ou sur l'adresse mail amisdelanature@an-ath.be.

Par ailleurs de nombreux membres prennent 1 ou 2 activités sous leur responsabilité. Comme par exemple des parcours de randonnée, des soirées repas, des soirées projections, barbecue, etc …
Vous pouvez proposer vos services pour un secteur d'activité ou pour une activité seule.
Tout au long de l'année tous les membres peuvent participer aux réunions du comité avec voix consultative.

J'espère vous voir très nombreux à notre Assemblée Générale. C'est l'occasion de se retrouver et surtout de donner votre avis sur les investissements futurs ainsi que sur le fonctionnement de notre association.

Circuits éphémères 5e édition

Je n'ai pas perdu de vue le besoin que nous éprouvons tous de se dégourdir les jambes et donc, me voici revenu vers vous avec une nouvelle proposition de circuits éphémères.

Cette fois, ce sera Beloeil où, du 15 Mai au 20 Juin, je vous donne rendez-vous sur le parking de l'ancien hôpital du même nom (rue d'Ath) pour trois nouveaux circuits de respectivement 13.7 km, 11.6 km et 7.6 km.

Le premier circuit se dirigera vers Quevaucamps en passant par le Bois de Beloeil avec retour via le même bois.
Le second, ira lui vers Huissignies où vous pourrez y découvrir, chose de plus en plus rare à notre époque, les nombreuses piésentes que cette commune est parvenue à préserver et entretenir.
La troisième boucle, la plus courte, restera limitée à la commune de Beloeil avec un passage par le bois et les petits chemins qu'on y trouve encore.

Comme d'habitude, les plans au format pdf ainsi que les traces GPX seront disponibles sur soit :

- Le site de l'UFAN
- En contactant les Amis de la Nature d'Ath au 068/28 09 09 durant les heures du bureau ou par mailà l'adresse amisdelanature@an-ath.be
- En surfant sur la page facebook des Amis de la Nature d'Ath https://www.facebook.com/ANAth01 où vous trouverez un lien vous permettant de les télécharger.

Comme d’habitude, restez bien sur les chemins, tenez les chiens en laisse, respectez l’environnement en n’abandonnant pas vos déchets et enfin, continuez de respecter les règles sanitaires en vigueur.

L’équipe ephémère (Yves, André, Victor, Sylvain/Carine, Thierry et ses gazelles), espère que vous répondrez nombreux à cette invitation et que vous prendrez plaisir à parcourir ces différents circuits.

Pour autant que ce soit nécéssaire de le rappeler, vous continuez à parcourir ces circuits sous votre propre responsabilité et donc, celle des Amis de la Nature d’Ath ne pourra en aucun cas être évoquée. Seuls les affiliés à la FFBMP restents couverts par l’assurance traditionnelle.

Profitez bien, bonne marche et … prenez soin de vous !!

Yves
Responsable des marches aux AN.

Programme des activités 2021.

Habituellement, nous organisons chaque année deux réunions par an pour élaborer notre programme d'activités. La dernière aurait dû avoir lieu en décembre dernier et couvrir la période mars – septembre 2021, ce qui n'a pu se faire suite à la situation sanitaire.
Voici ci-dessous les activités assurées dès à présent.
Vous êtes tous invités à compléter ce programme par une de vos propositions. Le comité sera à vos côtés si nécessaire pour vous aider à réaliser vos suggestions.

1- Activités dont les dates sont arrêtées.

9-18.05.2021 : Voyage dans le Val de Loire. (**Reporté**)
06.06.2021 : Le rallye gastronomique du Pays Vert. (**Supprimé**)
19 – 26.06.2021 : Voyage d'été à Parent en Auvergne 1ère semaine. (**Reporté**)
26.06-03.07.2021 : Voyage d'été à Parent en Auvergne 2ème semaine. (**Reporté**)
03.07-10.07.2021 : Voyage d'été à Parent en Auvergne 3ème semaine. (**Reporté**)
05.09.2021 : Marche ADEPS au départ de la Maison Verte à ATH.

10-19.09.2021 : Voyage en Arménie. (**Reporté**)
9-26.10.2021 : Voyage en Indonésie. (**Maintenu**)
11.11.2021 : Marche FFBMP. Marche des géants.
4-5.12.2021 : Voyage à Reims.
19.12.2021 : Marche ADEPS. Marche de Mainvault.

2 – **Activités programmées dont les dates ne sont pas encore arrêtées.**

Dès que possible :

- ➔ Le verre du renouveau.
- ➔ Car à la mer côté français.
- ➔ Tous les mois : soirée whist, scrabble , marche d'avant-midi.
- ➔ Retrouvailles Ouzbékistan.

Septembre : sortie journées du patrimoine

3 – **Suggestions d'activités à proposer.**

Nous attendons de vous que vous nous proposiez des activités.

A titre d'exemples : pour les dimanches. Il reste de nombreux dimanches libres pour organiser des randonnées d'une journée ou d'une demi-journée ou encore couplées avec des visites culturelles ou autres.

Vous pouvez également proposer ces activités ou d'autres en semaine.

Des repas à thème.

Des projections retrouvailles ou autres, agrémentées ou non d'un repas.

Des sorties « Tamalou ».

Des excursions en car ou en voiture individuelle.

Ou toute autre idée : soirées chansons, soirées yoga, soirées bricolage, soirées cuisine, soirées jeux de société….

Toute proposition de votre part sera la bienvenue.

Voyage d’été 2021 : en Auvergne à Parent.

Postposé en 2022

J’ai été trop optimiste.
Je suis vacciné mais je dois garder le masque.
Je suis vacciné mais je dois respecter les distanciations.
Je suis vacciné mais je dois respecter les bulles sociales.
Je suis vacciné et rien n’a changé pour moi sauf la diminution du risque d’attraper le covid.

En France, les règles sont encore plus strictes qu’en Belgique et s’imposent comme chez nous à tous, vaccinés ou pas.

Toujours pas possible de réserver des visites pour des groupes.
A l’exterieur, la bulle de 6 est d’application jusqu’au 30 juin.
Dans l’hôtellerie, les repas sont servis dans les chambres.

A supposer que l’on puisse s’entasser à 50 dans un car à la mi-juin vacciné ou non, ce qui m’étonnerait, nous ne pourrons pas vivre une belle page ensemble ce qui fait d’ailleurs le succès de nos voyages.

Au rythme actuel des vaccinations le retour progressif vers une vie « normale » est envisagé vers mi-juillet, mi-août.

Vu ce qui précède j’ai décidé de postposer pour une deuxième fois le voyage à Parent. Cela me peine beaucoup mais je ne veux pas proposer un voyage triste et raté où chacun serait tenu de tourner en rond sans pouvoir contacter normalement ses amis et connaissances.

Le voyage d’été à Parent est donc postposé en 2022.

Tous les frais engendrés par le désistement sont pris en charge par les « Amis de la Nature ».

Dès maitenant vous pouvez :

1. Laisser les sommes déjà versées à présent pour le voyage 2022. Vous restez inscrit.
2. Demander d'être remboursé.
   Tant qu'il y aura des places disponibles les personnes qui se font rembourser pourront se réinscrire pour 2022 quand elles le désirent. Aucune priorité ne sera accordée.

Victor

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur à Elise, qui a donné naissance ce 20 avril 2021 au petit Arthur mesurant 50 cm pour 3 kg 565.

« *L'arrivée d'un bébé dans une famille est un moment inoubliable, généralement vécu avec beaucoup d'émotion et de tendresse.* »

Voyage d'été 2022 : en Auvergne à Parent.

Du vendredi 10 au vendredi 17 juin 2022.

Du vendredi 17 au vendredi 24 juin 2022.

Du samedi 02 au samedi 09 juillet 2022.

Vous remarquerez que les dates ne sont pas habituelles. Le VVF avait déjà confirmé une réservation à Parent pour la semaine du samedi 25 juin 2022.

Le programme des visites et des randonnées reste inchangé.

Vous pouvez l'obtenir sur simple demande à notre secrétariat soit par :

- téléphone : 068/28.09.09
- mail : amisdelanature@an-ath.be.

Le prix +/- 620€ sera confirmé dans un prochain périodique dès que nous serons en possession de tous les nouveaux contrats.

Ce prix comprend :

- L'aller-retour en car.
- La demi-pension en chambre double.
- Toutes les excursions en car et visites programmées.
- Les randonnées pédestres programmées chaque jour.
- Les pourboires.

Pour s'inscrire :

1) Contacter le secrétariat et ne pas oublier de préciser la semaine désirée.
2) Verser un acompte de 200€ sur le compte des AN d'ATH.
3) Le 2ème versement de 200€ se fera pour le 1er avril 2022.
4) Le solde sera versé pour le 1er juin 2022.

En attendant de se retrouver, je vous invite à faire attention à votre santé et à ne pas négliger les gestes barrières.

Désistements

L'annulation de son inscription au voyage entraîne les frais de désistement suivant:

Dès le …….: 100€

Dès le …….: 300€

Dès le …….. la totalité du séjour est due.

Toutes nos activités sont préparées comme en temps normal et reprises dans le périodique.

Comme les dispositions à prendre en matière sanitaire sont en constante évolution, nous faisons le point juste avant d'imprimer le périodique et précisons ce qui est supprimé ou reporté.

Nous tenons à ce que nos membres ne courent aucun risque.

Voyage en Arménie 2021.

Reporté en 2022.

Pour une fois ce n’est pas le COVID qui est en cause.

La raison de ce report se trouve dans la situation politique de l’Arménie.
Fin octobre 2020 l’Azerbaîdjan est entrée en guerre contre l’Arménie en vue de prendre la souveraineté sur l’enclave Arménienne située dans le Haut Karabakh situé en Azerbadîdjan.

L’armée russe de religion orthodoxe s’est interposée pour venir en aide aux orthodoxes arméniens qui vivent dans une enclave d’un pays musulman. Sous la pression des Russes un cessez-le-feu a été signé mais le territoire de l’enclave a été amputé de la partie investie par l’Azerbaîdjan durant le conflit.
Suite au cessez-le-feu une interposition de l’armée russe a été mise en place pour une longue période.
La situation était redevenue calme de telle sorte que le voyage était envisageable en 2021.

Mais depuis le cessez-le-feu du 09.11.2020 qui a scellé la défaite de l’Arménie face à l’Azerbaîdjan dans la guerre du Haut Karabakh, l’opposition au pouvoir en place considère le premier ministre comme un traître.

Cette situation politique est actuellement source de grosses manifestations et crée un climat peu rassurant.
Début mars 2021 le premier ministre en place a dénoncé une tentative de coup d’état après que l’état-major c’est-à-dire l’armée a réclamé sa démission. Si la menace d’un putsch semble écartée à ce jour il y a toujours un risque.

Je ne veux pas voyager avec un groupe dans un pays en proie à de grandes difficultés politiques et circuler dans des villes où il y a régulièrement de grandes manifestations qui peuvent dégénérer à tout moment.

Je regrette de devoir prendre la décision d'ajourner ce voyage. J'espère que la situation se calmera, qu'une paix durable interviendra au fil du temps et qu'en 2022 nous pourrons tous aller à la découverte de ce beau pays.

En pratique :

Aucun des frais dû au report ne sera mis à charge des participants.
Ceux-ci seront pris en charge par les Amis de la Nature d'Ath.
Dès maintenant vous pouvez :

1) Laisser la somme versée à présent pour le voyage en 2022.
2) Demander le remboursement total de la somme versée.

Comment faire ?

Contacter le bureau des amis de la nature

par mail : amisdelanature@an-ath.be ou

par téléphone : 068/28.09.09 (08h à 16h)

Si la situation ne s'est pas améliorée fin 2021 un voyage sera organisé en Pologne en septembre 2022.
Tenez à l'œil le périodique, les inscriptions reprendrons dès janvier 2022 .

Victor.

Appel à candidat :

Les Amis de la nature d'Ath sont à la recherche d'une ou plusieurs personnes désireuses de gérer le site internet des AN d'Ath.
Si cela vous intéresse, vous pouvez nous contacter par mail : amisdelanature@an-ath.be ou par téléphone au 068/28.09.09

Les Amis de la Nature d'Ath.

Une habitude à prendre.

1- Aller sur internet – GOOGLE
2- Taper **UFAN** – (Union Francophone des Amis de la Nature).
3- Entrer dans le site.
4- Cliquer sur **Agenda**.
   Dès lors, apparaît la liste de toutes les activités proposées par les Amis de la Nature de Bruxelles et de Wallonie.
5- Si vous allez sur bulletin d'information puis ATH, vous avez accès au périodique en ligne.

   Si en bas de la page d'accueil, vous cliquez sur une section, puis sur agenda, vous verrez toutes les activités proposées par cette section

Voyage en Indonésie.

Du 09 au 25 octobre 2021.

Maintenu

Les billets d'avion et les prestations sur place sont réservés.

Malgré la situation sanitaire et son cortège de questionnements le voyage est sur les rails.

Nous venons de réserver **35 places.**

Déplacements

Le 09 octobre 2021 12h05 Vol Amsterdam – Yogyakarta via Soekarno (Jakarta).
Le 24 octobre 2021 20h15 Vol Denpasar (Bali) – Amsterdam via Soekarno (Jakarta).

Un car fera la navette d'Ath – Amsterdam (Schiphol).
A l'aller nous partirons à 06h00. Possibilité d'être hébergé à la « Maison Verte » sur demande à l'avance.
Au retour nous serons à Ath le 25 octobre vers 12h30.
A l'aller le car peut embarquer des candidats à Bruxelles à 07h00.

Inscriptions :

28 personnes sont restées inscrites. Il reste donc 7 places libres . Si vous êtes intéressés ne tardez pas de trop.
Le 01 juin il faudra confirmer le nombre exact de passagers et en fournir la liste.
Au-delà de cette date il n'y aura plus moyen de s'inscrire ou se désinscrire sans frais.

Programme :

Le programme est à votre disposition à la « Maison Verte ». Vous pouvez l'y retirer ou par mail.

Prix :

En 2020 le voyage était proposé au prix de 2250€.
Pour 2021 le prix du billet d'avion est majoré de 6€.
Les autre prestations sur place et de la navette en car ont également été légèrement majorées.
Le prix final 2021 : ***2275€*** est très proche de celui proposé en 2020.

Frais d'annulation:

Dès maintenant : 420€.
Dès le 07 juin : 920€.
Dès le 07 juillet : 1050€.
Dès le 17 Août : 1260€.
Dès le 01 septembre : 1500€
Dès le 10 septembre : 1800€
Dès le 24 septembre : 2275€

Etalement des paiements.

Les personnes déjà inscrites peuvent reprendre les paiements là où ils ont été arrêtés selon le tableau suivant.

Les nouveaux inscrits versent le total des montants prévus aux dates mentionnées.

A l'inscription : 150€
au 01.03.2021 : 500€
au 01.05.2021 : 500€
au 01.07.2021 : 500€
au 15.09.2021 : Le solde.

Administratif :

Il faut disposer d'un passeport valable jusqu'au 26 avril 2022. Dès à présent je vous invite à vérifier si votre passeport est en ordre et à en faire parvenir une copie à la « Maison Verte » par dépôt sur place, par courrier ou par mail au plus tard pour le 01 Juin 2021.

Réunion préparatoire :

Une réunion préparatoire se tiendra à la « Maison Verte » à ATH le samedi 28 août 2021 à 16h00.

Victor.

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

En cas de désistement :
Voyage : 60 jours et + : aucun frais
31 à 59 jours : 10 %
8 à 30 jours : 50 %
1 à 7 jours : 100 %

Pour les autres activités : 5 € à décompter du paiement

Quiche au Herve piquant

Ingrédients :	Pour la vinaigrette :
200 gr. de pâte brisée 300 gr. de crème 3 œufs 1 c.à.s. de ciboulette hachée 1 botte de cresson 4 tranches de jambon séché 100 gr. de herve piquant 1 c.à.s. de persil haché sel, poivre, muscade	1 c.à.s. de vinaigre balsamique 3 c.à.s. d'huile de noisette sel, poivre

- Préchauffer le four, à 170 °C. Abaisser la pâte brisée à 3 mm. d'épaisseur. Beurrer quatre moules à tarte de 8 cm. de diamètre et disposer la pâte. L'enfourner une dizaines de minutes. Démouler. Ne pas éteindre le four.
- Dans un grand bol, mixer la crème, le herve, les œufs, le persil et la ciboulette. Saler, poivrer et ajouter un peu de noix de muscade. Remplir les quiches de ce mélange.
- Cuire les quiches au four pendant une quinzaine de minutes, jusqu'à coloration. Trois minutes avant de les retirer, poser les tranches de jambon sur la grille du four.
- Equeuter, laver et essorer le cresson. L'assaisonner avec la vinaigrette.
- Dresser le cresson en boule sur les assiettes. Ajouter les tranches de jambon par-dessus. Disposer les quiches à côté et décorer de quelques gouttes de vinaigrette.

COTISATIONS 2021

Chef de Famille :	**20 €**
Cohabitant :	**10 €**
Junior : jeunes de 15 à 20 ans	**6,5 €**
Enfant : enfants âgés jusque 14 ans	**2 €**

Paiement

Soit : Maison Verte, rue des Frères Descamps 18 à Ath ou sur le Compte BE60 0001 1786 2070 (AN Ath, rue des Frères Descamps 18, Ath, **n'oubliez pas d'ajouter les frais postaux (1,10€)**

Afin de pouvoir établir votre carte de membre complètement, pouvez-vous communiquer votre date de naissance au secrétariat.

Si vous êtes marcheur, le timbre assurance pour les marches fédérales (F.F. B. M. P.) vous est distribué gratuitement et ce pour les personnes actives soit aux organisations, soit en participant aux marches. Vous devez en informer le secrétariat en précisant votre date de naissance (indispensable pour ETHIAS).

➔N'oubliez pas d'indiquer HT004 lorsque vous participez à une marche.

VOTRE MUTUELLE VOUS REMBOURSE VOTRE COTISATION. Renseignez-vous.

NOS DEUX MAISONS :

LA MAISON VERTE

Rue des Frères Descamps 18
7800 ATH
Tél: 068/28.09.09
Capacité : 20 lits répartis en 6 chambres de 2 personnes et 2 chambres de 4 personnes

Et

LE RELAIS DU FAYT

Rue Sablière 12
7973 GRANDGLISE
Réservations : 068/28.09.09
Capacité : 24 lits répartis en 6 chambres de 4 personnes

Prix des nuitées :
Membre : 7,50 €
Non-membre : 10 €
Draps : 3 € pour le séjour

Groupe (à partir de 15 personnes) : 8,50 €

Maison complète (pour 24 h) :
Ath 165 € **Grandglise : 200 €**
Draps : 45 €